



**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Nathalie Crépault pour Annie Element, directrice
Titre :	Directrice adjointe
Date :	28 septembre 2021

1. Mot de la présidente ou du président

L'année 2020-2021 a été, pour le Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, encore fort occupée. Voici quelques faits marquants :

- Développement des compétences numérique pour l'ensemble du personnel. Développement d'une plate-forme pour offrir la possibilité aux élèves de poursuivre leur formation à distance.
- La rigueur dans la gestion financière dont a fait preuve l'équipe de direction porte ses fruits et rapproche de plus en plus le Centre de la perspective du déficit zéro voire d'un surplus financier.
- Le Centre, qui est composé de quatre (4) établissements, a généré plus de 451 ETP cette année en formation générale et plus de 176 ETP en intégration sociale. Une baisse par rapport aux années antérieures, mais tout de même peu alarmante considérant la situation actuelle du marché du travail et la baisse démographique.
- Mise en place et poursuite de diverses initiatives offertes autant à l'interne par les enseignants, les intervenants et les professionnels du Centre, mais aussi à l'externe par des partenaires du milieu ayant permis de bonifier la formation mais aussi de favoriser la qualification de la clientèle et la persévérance scolaire.

Bravo à vous, membres du personnel qui travaillez au quotidien avec les élèves. Merci de faire du Centre d'éducation des adultes plus qu'un lieu d'apprentissage. Votre dynamisme et votre engagement sont des plus appréciés. Merci aux membres du conseil d'établissement pour votre disponibilité et pour votre bonne humeur qui rend nos rencontres non seulement constructives, mais agréables.

Sonia Noël, présidente

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Noël, Sonia	Présidente du CÉ
Element, Annie	Directrice du CÉA
Carbonneau, Andréa	Secrétaire du CÉ et représentante du personnel de soutien
Paiement, France	Représentante du personnel enseignant (O-G)
Auger, Valérie	Représentante du personnel enseignant (MDA)
Deshaye, Claire	Représentante du personnel enseignant (N-H)
Pageau, Sylvie	Représentante du personnel enseignant (CDB)
Morin, Steve	Représentant du personnel de soutien
Landry, Nathalie	Représentante du personnel professionnel
Spénard-Couture, Casimir	Élève d'Odilon-Gauthier

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	20	17 (annulé)		12
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2 mars				8 juin

4. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le plan de mise en œuvre a été mis sur pause dû à la pandémie. Nous prévoyons évaluer le plan de mise en œuvre (PMO) à l'automne 2021.

Le projet éducatif et le PMO sont toutefois très vivants de par nos actions en lien directement avec les objectifs et les moyens que l'on retrouve dans le projet éducatif. Les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves qui fréquentent le Centre d'enseignement sont encore bien d'actualité.

ENJEUX

Deux principaux enjeux sont encore bien présents pour chacun des volets, soient :

Formation générale aux adultes

- Susciter et soutenir l'intérêt des élèves et du personnel;
- Améliorer la communication, la concertation et la transmission des informations.

Intégration sociale

- Améliorer le climat de travail;
- Définir ce qu'est l'intégration sociale.

OBJECTIFS ET PMO

En 19-20 des objectifs et des indicateurs ont été ajoutés tout en respectant la démarche collaborative faites auprès des membres du personnel :

Formation générale aux adultes

Objectifs quantitatifs :

- 1- Augmenter le taux de diplomation (DES) pour les élèves ayant une ou deux matières manquantes.
PMO : Moyen à venir
- 2- Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent leurs préalables pour accéder à la FP.
PMO : Moyen à venir

Objectifs qualitatifs :

1. D'ici juin 2022, augmenter le nombre d'expériences d'apprentissage diversifiées permettant aux élèves de choisir celles qui leur plaisent.
PMO : (Moyen) Offrir aux élèves une variété d'exercices, d'activités et de situations d'apprentissage, visant à développer un même savoir ou une compétence, élaborés selon différentes approches (manipulation, travail d'équipe, ateliers, enseignement stratégiques, etc.)
2. Annuellement, augmenter de 10% le taux de présence à la formation générale.
PMO : (Moyen) Offrir une ambiance conviviale au centre et en classe (accueil, collations, café, sourires, salutations, musique, repas, etc.)
3. D'ici juin 2022, augmenter le pourcentage du personnel qui se sent outillé e soutenu pour répondre à la diversité des besoins des élèves de 60% à 90%.
PMO : (Moyen) Former et accompagner le personnel pour bonifier les techniques d'intervention (conception universelle de l'apprentissage, (CAU), rétroaction, CAP).
4. D'ici juin 2022, augmenter la satisfaction du personnel de 60% à 90% au regard de la transmission de l'information en intégrant de nouveaux moyens de communication entre les membres du personnel et entre le Centre et les élèves.
PMO : (Moyen) Prévoir des temps de rencontres, par établissement, pour échanger entre collègues (organisation scolaire, etc.).

Intégration sociale :

Objectifs quantitatifs :

1. Augmenter le nombre d'élèves en stage.
PMO (moyen) : Démarchage et choix des entreprises (forces et limites de l'élève).
2. Augmenter le nombre de projets intégrateurs
PMO (moyen) : Développer et structurer la boutique.

3. Transférer les apprentissages en contextes réels.
PMO (moyen) : Mettre les élèves en contexte social.

Objectifs qualitatifs :

1. Développer des relations harmonieuses.
PMO (moyen) : Plan d'accompagnement par la Firme Diogène.
2. Augmenter la visibilité de la MDA
PMO (moyen) : Promouvoir notre offre de cours par notre site internet.

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de conduite des établissements du CÉA, soient les « Règles de vie », sont les mêmes que celles demandées en société, par exemple : l'élève est tenu de respecter toutes les lois en vigueur (vandalisme, cigarette, cigarette électronique, vol, drogue, alcool, intimidation, violence, harcèlement).

Comme les établissements sont un endroit d'apprentissage, l'élève est tenu d'accomplir toutes les tâches requises et d'adopter un comportement contribuant à la bonne marche des cours, activités et de son cheminement scolaire.

Lesdites règles adoptées lors du CE du 8 juin 2021 pour l'année scolaire 2020-2021.

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Aucun changement a été réalisé concernant les frais chargés aux parents (élèves).

La liste des frais chargés aux élèves a été adoptée lors du CE du 8 juin 2021 pour l'année 2021-2022.

7. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
12 janvier 2021	Formation du CÉ	Il a été décidé que chaque membre visionne les capsules de son côté et qu'un retour sera fait au prochain CÉ. Une résolution a été faite afin d'attester que tous les avaient regardées et avaient pris connaissance de l'information se retrouvant dans la documentation du ministère.
8 juin 2021	Projet de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	Adopté à l'unanimité et une résolution a été déposée au centre de services scolaire ainsi que le plan de lutte.

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
?	Rapport annuel 2019-2020	

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
À chaque rencontre	Portrait de la clientèle	Information
8 juin 2021	Règles de vie	Les règles 20-21 sont reconduites et adoptées tel quelles pour 21-22.

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires	Précisions
À chaque rencontre	Programme et présentation des activités de vie étudiante	Information

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
20 octobre 2020	Budget annuel du CÉ	Adoption par les membres
12 janvier 2021	Budget du CÉA 20-21	Adoption par les membres
8 juin 2021	Frais chargés aux parents (élèves)	Adoption par les membres
8 juin 2021	Matériel didactique 21-22	Adoption par les membres

12. Projets spéciaux

Projets communs pour les trois (3) centres d'éducation des adultes :

- Semaine de la prévention des dépendances;
- Divers tirages ont été réalisés pour encourager la présence des élèves;

Nouvel-Horizon

- Activité d'Halloween
- Tirages de boîtes repas pour la St-Valentin;
- Distributions de collations tout au long de l'année
- Dîner de fin d'année avec du poulet St-Hubert;

Odilon-Gauthier

- Randonnée pédestre;
- Activité d'Halloween;
- Dîner de fin d'année avec de la pizza;

Côte-de-Beaupré

- Randonnée pédestre;
- Collations servies tout au long de l'année;
- Cuisine collective;

Maison des Adultes :

- Activité d'Halloween
- Jeu de babyfoot géant
- Horticulture
- Activités de Noël;
- Ouverture de la « Boutique »
- Marché de Noël;
- Activité « Bingo »
- Activité de St-Valentin
- Pentathlon des Neiges sous forme virtuelle;
- Disco du Carnaval;
- Différentes activités extérieures pour faire bouger les élèves;
- Beaupré : Fabrication de tables en bois

13. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Poursuivant la lancée d'une saine et étroite gestion financière, la directrice du CÉA, madame Annie Element, a gardé en tête le maintien d'un budget équilibré.

La COVID a amené son lot de défis. Les membres du personnel et les élèves ont dû développer leurs compétences numériques afin de poursuivre la formation en mode hybride. Or, tant en confinement qu'en présentiel, les élèves ont continué d'avoir un service de qualité et ont pu poursuivre leur parcours scolaire sans trop d'embûches.

Bien que le plan de mise en œuvre du projet éducatif a été mis sur pause durant cette année de pandémie, nous avons toujours gardé en tête les objectifs à atteindre et continuer de développer des moyens et des stratégies pour arriver à nos fins. Le plan de mise en œuvre sera à nouveau réactivé à l'automne 2021.

Avec tous les nombreux projets et partenariat divers, le CÉA est en plein développement numérique afin d'offrir une multitude d'opportunités à la clientèle adulte de son territoire.

Mme Nathalie Crépault au nom de Madame Annie Element tient à remercier tout le personnel et les membres du CÉ pour leur implication au centre.

--